

Nombre de conseillers : 11
En exercice : 9
Présents : 7
Votants : 8

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT LE TREIZE FEVRIER

Le Conseil Municipal de la commune de Saint PANTALEON
LES VIGNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Madame Céline LASCOMBES, Maire.
Date de convocation du conseil municipal : le 06/02/2017

Présents : FELIX Françoise, SERVES Paul, SERRES Olivier, VALOIS Christophe, EYDOUX Guy,
LAURENT René.

Excusés : ROUSSIN Jean-Marie (pouvoir donné à FELIX Françoise), LAMBEAUX Brice.

Ouverture de la séance à 20h10.

Approbation du compte-rendu du CM du 16 janvier 2017 : 7 voix pour, 1 abstention.

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS : convention de rétrocession du bâtiment

Le Maire rappelle que suite à la fermeture du centre d'incendie et de secours au 31/12/2016, le SDIS 26 propose un transfert en pleine propriété du terrain bâti à la commune. La cession est consentie à titre gratuit.

Le bâtiment a été expertisé par le cabinet SCP MESSIE-ROCHETTE-PAPAS et estimé à 126 000 €. Le Maire donne lecture de la convention établie par le SDIS relative aux modalités de transfert en pleine propriété du terrain bâti à la commune.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte les termes de la convention et autorise le Maire à signer cette convention avec le SDIS 26.

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET GENERAL 2016

Section fonctionnement	Dépenses 344 365.39	Recettes 391 580.55
Résultat de l'exercice 2016		+ 47 215.16
Report 2015		+ 101 376.45
Résultat de clôture 2016		+ 148 591.61
Section investissement	Dépenses 89 748.75	Recettes 102 172.81
Résultat de l'exercice 2016		+ 12 424.06
Report 2015	- 43 401.39	
Résultat de clôture 2016	- 30 977.33	
Résultat cumulé (fonct/invest)	Dépenses 477 515.53	Recettes 595 129.81

Excédent de fonctionnement	+ 148 591.61
Besoin de financement	30 977.33
Excéd. Fonct. Report. 2016	+ 117 614.28

Le compte administratif de la commune et le compte de gestion de la trésorerie sont concordants. Le compte administratif et le compte de gestion M 14 2016 ont été approuvés et votés à l'unanimité par les conseillers.

VOTE DELIBERATION AFFECTATION DE RESULTATS BUDGET GENERAL

A l'unanimité les élus votent pour la délibération d'affectation de résultats :

- ▶ un excédent de fonctionnement de + 148 591.61 €
- ▶ un report de fonctionnement de + 117 614.28 €
- ▶ un besoin de financement à la section d'investissement de 30 977.33 €

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT 2016

Section fonctionnement	Dépenses 51 991.93	Recettes 62 112.47
Résultat de l'exercice 2016		+ 10 120.54
Report 2015		+ 118 713.90
Résultat de clôture 2016		+ 128 834.44

Section investissement	Dépenses 38 457.46	Recettes 35 761.14
Résultat de l'exercice 2016	- 2 696.32	
Report 2015		+30 190.31
Résultat de clôture 2016		+27 493.99

Résultat cumulé (fonct/invest)	Dépenses 90 449.39	Recettes 246 777.82
-----------------------------------	--------------------	---------------------

Résultat de clôture 2016	+ 156 328.43
Excédent fonct. Report. 2016	+ 128 834.44

Le compte administratif de la commune et le compte de gestion de la trésorerie sont concordants. Le compte administratif et le compte de gestion M 49 2016 ont été approuvés et votés à l'unanimité par les conseillers.

VOTE DELIBERATION AFFECTATION DE RESULTATS BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

A l'unanimité les élus votent pour la délibération d'affectation de résultats :

- ▶ un excédent de fonctionnement de + 128 834.44 €

QUESTIONS DIVERSES

Ecole : le Maire fait le point sur la situation tendue à l'école et dans la classe de cycle 2 en particulier, ainsi qu'entre certains parents et la directrice enseignante. Le manque de sérénité est indéniable d'une manière générale.

Un courrier (copie de la lettre envoyée par un parent d'élève à la directrice académique) a été lu relatant un fait non acceptable entre enfants en classe.

La municipalité a remis un questionnaire à tous les parents afin de recueillir leur avis, leurs doléances.

Les adjoints et la commission analyseront avec le Maire les retours. Elle en fera part au conseil municipal et au conseil d'école et prendra les mesures qui s'imposeront le cas échéant.

CCEPPG – facturation des ordures ménagères : deux modes de facturation possibles : redevance ou taxe ? La commission en charge de ce dossier à la communauté demande à rencontrer les élus pour travailler sur un zonage.

Aire de jeux : la dépose des anciens jeux a été effectuée par les élus. Madame le Maire remercie les élus qui ont participé à ce chantier. Le maçon devrait intervenir fin février pour sceller les nouveaux jeux. Il préconise de contacter ensuite un bureau de contrôle pour vérifier la conformité de ces jeux.

Travaux voirie 2017 : la commission va évaluer les travaux à engager cette année.

SPA de Grillon : demande de subvention exceptionnelle pour bâtir un chenil de mise en quarantaine. La fourrière est maintenant une compétence de la CCEPPG. Le conseil avisera dès qu'il aura plus d'informations.

Sûreté à l'école : courrier interministériel sur de possibles aides financières pour des travaux : faire un point avec le référent sûreté de la gendarmerie.

SMBVL : document d'information sur le PAPI (programme d'actions et de prévention des inondations).

PLU de Venterol : deux projets de modifications au PLU soumis à enquête publique. Aucune observation pour ces 2 modifications.

Séance levée à 23h30.